

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

*Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

28/01/2013

Dossier complet le :

28/01/2013

N° d'enregistrement :

2013-0122

### 1. Intitulé du projet

**Zone d'Activités du Château d'Eau à Avesnes-sur-Helpe et Avesnelles**

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ADEVIA

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Jean-Jacques DELILLE – DIRECTEUR GENERAL

RCS / SIRET

13121719110161314101011101

Forme juridique SAEM

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 d)	Création d'une voirie d'une longueur d'environ 550 mètres
33	Aménagement d'un Parc d'activités créant une SHON inférieure à 20 000 m <sup>2</sup> sur un terrain d'assiette de 51000m <sup>2</sup> environ (compris entre 5 et 10 ha).

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

#### 4.1 Nature du projet

Réalisation d'une zone d'activités économiques dans le cadre d'une concession d'aménagement établie avec la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois.

Ce parc d'activités sera raccordé à la fois sur la rue de Cartignies, côté Avesnes-sur-Helpe et sur la route d'Haut-Lieu, côté Avesnelles.

L'ensemble des surfaces de plancher<sup>s</sup> des futures bâtiments ou locaux sera largement inférieur au plafond fixé dans l'annexe à l'article R 122-2 soit une SHON de 20 000 m<sup>2</sup>).

## 4.2 Objectifs du projet

L'aménagement de la zone du Château d'eau intègre les objectifs fixés par la Communauté de Communes de la 3CA, le développement d'activités commerciales et de services tout en préservant les qualités paysagères du site.

Le site bénéficie d'un végétal structurant et très présent, principalement constitué d'une trame bocagère relativement dense. Compte tenu des fonctions écologiques des bocages, l'aménagement de la zone du Château d'eau préservera ou même confortera ces haies, comme limites de propriétés, en bordure de la voie. Le traitement des espaces extérieurs assurera une qualité paysagère du site, préservant ainsi l'image champêtre de la région.

.Cette opération sera constituée de parcelles divisible selon les besoins des futurs acquéreurs (permis d'aménager « à la carte »).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

.Le projet comporte la réalisation d'une voie nouvelle d'environ 550 ml, qui sera aménagée sous la forme d'une rue traversant l'ensemble de la zone, ou la forme de deux rues en impasse. Cette voie nouvelle distribuera de l'ordre d'une dizaine de lots.

La voirie se composerait :

- D'une voie d'accès automobile à double sens de circulation de 6m de large,
- De deux bas cotés d'une largeur de 1,5m chacun, une noue d'un côté servant à la récupération des eaux pluviales, et l'autre recevant un mail planté et l'éclairage public,
- D'une circulation unilatérale de 4 mètres incluant la circulation des cycles.

Le projet prévoit la mise en place d'un cheminement piétonnier le long de la voirie créée, permettant d'établir une connexion entre le sud de la commune d'Avesnelles et les équipements publics et sportifs d'Avesnes-sur-Helpe.

Dans le scénario d'aménagement, devra être prévue la possibilité d'étendre la zone du Château vers Haut Lieu.

L'aménagement de la zone du Château d'eau sera réalisé avec le souci de garantir un niveau élevé de qualité architecturale et paysagère, en veillant, dans la mesure du possible, au respect des principes du développement durable.

Les travaux se dérouleront en une ou plusieurs phases selon l'avancement de la commercialisation des lots.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les espaces communs (voirie en particulier et espaces non privatifs) seront remis aux collectivités compétentes qui en assureront le suivi et l'entretien.

Le trafic prévisionnel susceptible d'être induit par les activités sera progressif suivant le rythme des implantations.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

En matière d'autorisation d'urbanisme, le projet fera l'objet d'une demande de permis d'aménager.

Le projet sera également concerné par une procédure de Déclaration Loi sur l'Eau.

La maîtrise du foncier, principalement maîtrisé par les différentes collectivités ne devrait pas faire l'objet d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique et d'une procédure d'expropriation.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Demande de permis d'aménager.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Terrain d'assiette Surface de plancher	59 000 m <sup>2</sup> 20 000 m <sup>2</sup> maximum

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Route de Cartignies à  
Avesnes-sur-Helpe;

Route d'Haut-lieu à  
Avesnelles

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Four les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b); 32° : 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Avesnes-sur-Helpe  
Avesnelles

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Pâtures non exploitées.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/trace de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Commune d'Avesnes-sur-Helpe : (PLU approuvé le 19 décembre 1986.

- 1ère modification approuvée le 12.12.1996,
- 2ème modification approuvée le 21.04.2004,
- 1ère révision simplifiée approuvée le 25.06.2009
- 3ème modification approuvée le 25.06.2009

Commune d'Avesnelles : PLU approuvé en décembre 2011

Pour les rubriques 33<sup>o</sup> à 37<sup>o</sup>, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.de.relogement-aurable.gouv.fr/etude-imp-act>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional de l'Avesnois
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de l'Helpe Majeure (enquête publique clôturée le 16 mars 2012)
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Environ 700 mètres des Remparts d'Avesnes-sur-Helpe (SC03)

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>			
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>			
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Bruits occasionnés par les engins de chantier en phase démolition, construction et aménagement des espaces publics
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Vibrations occasionnées par les engins de chantier en phase démolition, construction et aménagement des espaces publics

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## B. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
A titre d'information, étude <i>Esquisses et Enjeux d'Aménagement de la ZAE Château d'eau</i> réalisée par Technicity en 2007 pour la Communauté de Communes (programme, périmètre et PLU modifiés depuis lors)..

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

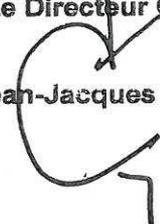
Fait à **Liévin**

le, **18 janvier 2013**

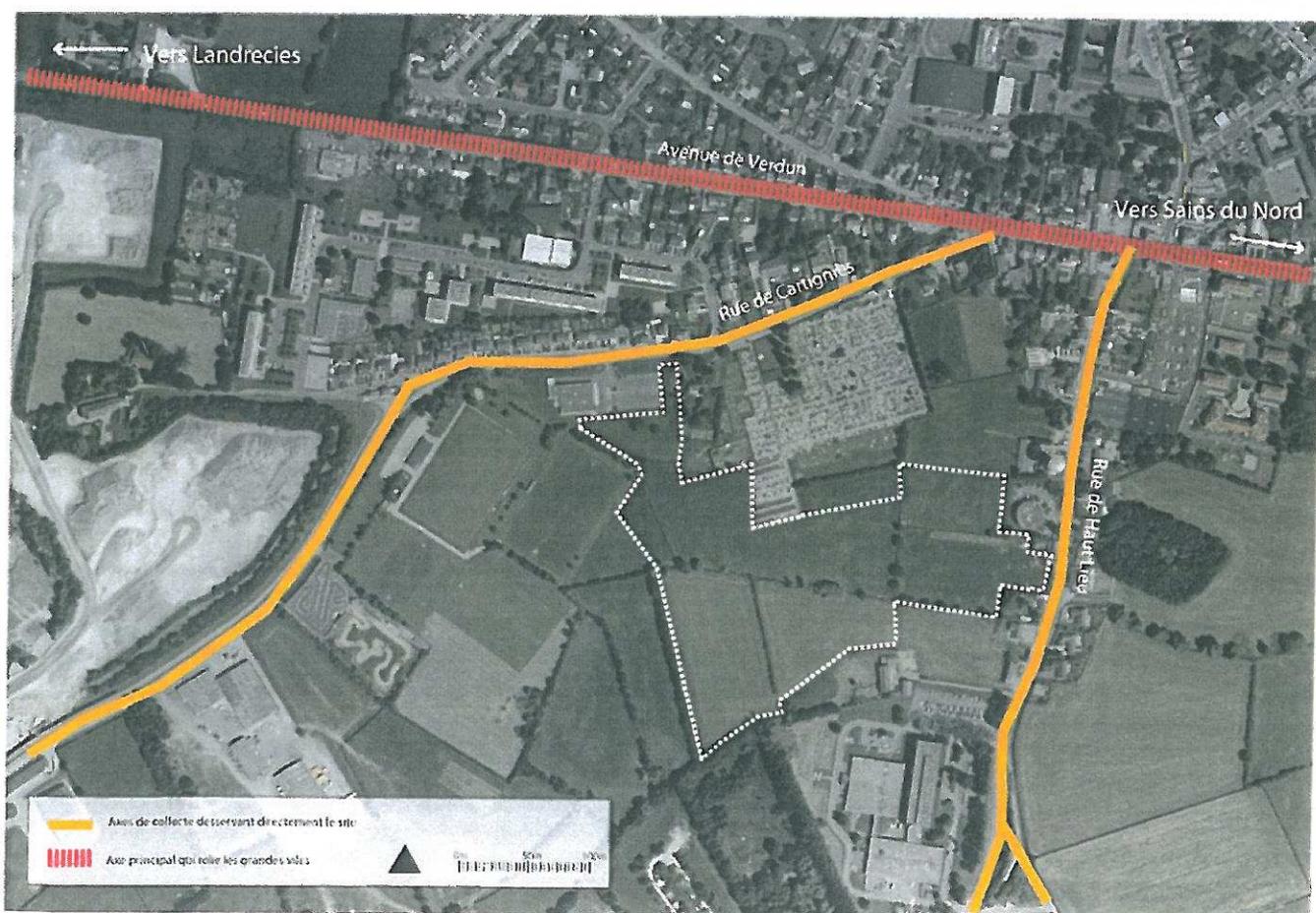
Signature

**ADEVIA**  
Société d'Économie Mixte  
BP 135 - 62803 LIEVIN Cedex  
APE 7490 A - RCS ARRAS 83 B 40191  
SIREN 327 910 634  
Tél. : 03 21 44 85 00

Le Directeur Général,  
**Jean-Jacques DELILLE**



Plan de situation



Photos du site



Photo 1 - Entrée de la zone côté rue de Cartiginies (Avesnes-sur-Helpe) (emplacement réservé au PLU)

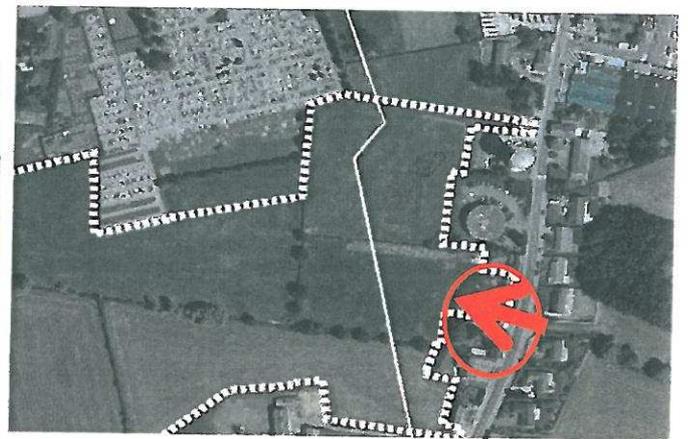


Photo 2 - Entrée de la zone côté route de Haut-Lieu (Avesnelles)

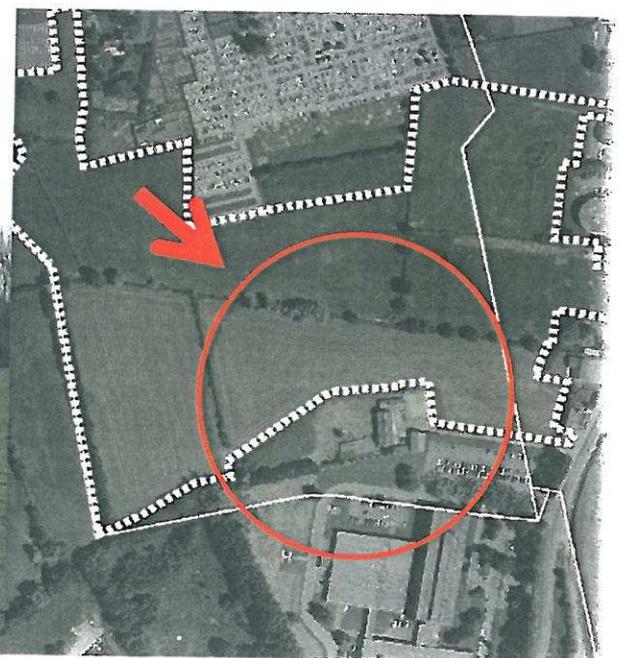


Photo 3 - Vue sur le Centre Hospitalier depuis le cimetière

Annexe n°4 de la demande d'émission au concours susceptible de la réalisation d'une étude d'impact pour la Zone du Château d'Eau d'Avesnes-sur-Helpe et Avesnes

*Annexe 4 et 5*

Principes d'aménagement

